



Synthèse du PASS-INNOVATION 2011-127

Procédé : **SYTSOL**

Titulaire : ENERGYSOL, 180, rue Clément Ader, 27000 EVREUX

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2011-127. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1.1. Description succincte

Le procédé "SYTSOL" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture des modules photovoltaïques : "PX60-XXX, XXX compris entre 210 et 220 Wc par pas de 5Wc" de la société SOLARDAY SPA ; "ALFASOLAR PYRAMID 60 de puissance 222 à 237 Wc " de la société ALFASOLAR ; "ES-245 M60B" de la société EMMVEE en mode portrait. Le procédé est basé sur un réseau de rails en alliage d'aluminium verticaux (rails primaires fixés sur les chevrons et profilés porteurs) et horizontaux (profilés porteurs). Les dimensions des profilés porteurs correspondent à celles des modules, ils sont liés par l'intermédiaire de pièces de connexion en PA 6.6 chargé de fibres de verre et de barres de jonction en alliage d'aluminium. Les modules sont maintenus par des capots serreurs sur les profilés porteurs. Des pièces de liaison avec la couverture existante ou de rives sont disposées en périphérie de champ.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation sur habitation individuelle en France européenne, sauf en climat de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900 m ; uniquement au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie ; en atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale et marine à une distance du bord de mer supérieure à 3km. Mise en œuvre en toiture complète ou en partie courante de toiture en association avec une toiture tuile ou ardoise :

- Pour des charges ascendantes et descendantes normales admissibles de 685 Pa.
- Des chevrons et contrelattes sont ajoutés au pas des modules pour supporter les rails primaires (un point fixe est réalisé en haut de champ). Les profilés porteurs verticaux sont fixés aux rails primaires tous les 400 mm.
- Le procédé est positionné en partie haute à une distance du faitage de 0.3 m maximum. La largeur de champ est inférieure à la longueur du couvre-joint supérieur et limitée à 6m. La longueur de rampant est limitée à 8m et la pente minimale de la couverture à 17°.
- Le procédé n'a pas passé le test de résistance au choc 1200Joules. Le verre entrant dans la composition des modules est conforme à la norme EN 12150.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2011-127 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 16/05/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2011-127.